

Evolution de la santé à domicile... Que mettre en place ?
« Projet de prise en charge d'enfants nécessitant des soins continus complexes à domicile en Brabant wallon »



L'admission à l'hôpital d'un enfant ne doit être réalisée que si les soins nécessités par sa maladie ne peuvent être prodigués à la maison, en consultation externe ou en hôpital de jour.

Art 1 de la charte de EACH adoptée par 15 pays européens

Siège social : 9, rue de la Roche – 1490 FAUX Court-St-Etienne - Tél./Fax : 010/61.16.86-081/20.14.21 E-Mail : contact@associationhu.org - minne.huma@swing.be - Site web : <http://www.associationhu.org> N° d'entreprise : 451012 683-N° de compte bancaire : 210-0333437-03

Plan de travail-post colloque du 7 mars 2008 en plusieurs phases

Plan en 6 phases

Les deux premières phases sont exécutées

Objectifs :

Envisager une perspective de travail avec les généralistes.

Cerner la structure des services qui dispensent de Soins Techniques Complexes à Domicile STCD

Une proposition de d'élargir l'enquête d'opinion à ces deux éléments clés de la prise en charge à domicile s'est avéré peu réalisable. De ce fait nous nous sommes orientés vers un projet pilote de prise en charge de soins pédiatriques à domicile avec la plate forme ECCOSSAD, Espace de Concertation pour la Coordination des Soins et Services à Domicile, et le SISD Service Intégrer de Soins à Domicile, au Brabant wallon.

La construction du projet se fait au sein d'un groupe de travail ECCOSSAD - HU.

L'élaboration de ce projet implique de

- a) Cerner le fonctionnement actuel de la plate forme. Actuellement les centres de soins à domicile du Brabant Wallon prennent en charge des adultes avec soins complexes et soins palliatifs.

Actuellement, ils n'ont pas demande de soins pédiatriques.

Il semble que le modèle des soins palliatifs et de soins complexes pourraient être une base de départ pour le projet pilote de prise en charge d'enfants médicalement complexes.

- b) Etablir le type de renseignements à recueillir

- 1 Aspect financier ;
- 2 Evaluer la charge de travail de la prise en charge d'enfants ;
- 3 Evaluer les besoins en service complémentaires ;

- c) Rassembler les éléments utiles pour identifier le public cible de prise en charge

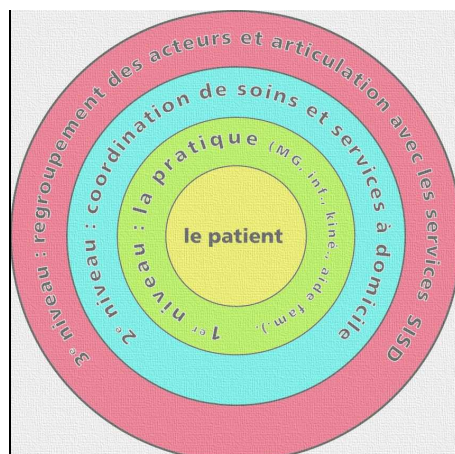
- 1 Prendre contact avec les 3 C.H. du Brabant Wallon et William Lennox ;
- 2 Récolter des données chiffrées, des demandes de C.H. (type de pathologie et type de soins) afin de définir le public cible ;
- 3 Etablir une collaboration avec les médecins pédiatres et les médecins généralistes, l'équipe hospitalière et l'équipe extrahospitalière avant, au moment de la fin de séjour hospitalier
- 4 Réfléchir au profil d'une équipe de seconde ligne ayant l'expertise

- d) Evaluer les faisabilités et les moyens disponibles tant au niveau des services hospitaliers et qu'extrahospitaliers

Pourquoi ce choix ?

Argumentaire

- Contact établi après la conférence de presse avec échange positif
- Connaissance suffisante des centres hospitaliers
- Expertise des services de terrain en soins à domicile y compris en soins complexes
- Organisation de la répartition des tâches entre les opérateurs de la 1ère ligne de soins 3 niveaux d'intervention:



SCHEMA DE FONCTIONNEMENT D'ECOSSAD

- 1er niveau – la pratique:
- 2ème niveau – local: CCSSD (Centres de Coordination de Soins Services à Domicile)
En Soins Palliatifs : Domus : équipe multidisciplinaire d'accompagnement soins palliatifs équipe de 2ème ligne, renfort des soignants de 1ère ligne
- 3ème niveau – zonal: SISD (ECCOSSAD), sur une zone définie, regroupe l'ensemble des acteurs et s'articule avec les services et structures existantes
Soins Palliatifs : Pallium : plate-forme de soins palliatifs,

De plus l'équipe a des demandes et elle s'interroge à propos d'un service spécifique pédiatrique à domicile, sa faisabilité et à quel prix ?

A noter que l'étude menée en Belgique par la KUL et l'ULB, sur la définition opérationnelle des soins techniques à domicile a permis de faire progresser de manière importante l'organisation et la qualité des soins généralistes et la mise en place de petites expériences de soins complexes pédiatrique

Lors du colloque Madame Wey a accepté de nous parler de ce projet de soins continus qui fait l'objet d'une réflexion en profondeur au CHC Clinique de l'Espérance à Montegnée et St Vincent de Rocourt sur la mise en place d'une liaison entre l'intra et l'extrahospitalier afin d'assurer des soins de haute qualité.

- 1) L'expérience très concrète de collaboration avec une structure du domicile existant (ASD Liège Huy Waremme, devrait pouvoir être un élément constructif pour la suite de notre travail.(cf. Rapport de la journée d'Hélécine P 18)
- 2) L'utilisation d'un carnet de liaison commun au départ de l'hôpital ;
- 3) une collaboration étroite avec l'équipe médicale du service pédiatrique de référence et avec le pédiatre de l'enfant à domicile et/ou le médecin traitant.

Face aux demandes et interrogations de ce groupe de travail

Nous avons décidé ensemble d'un colloque pour y présenter le travail du Brabant Wallon et ouvrir à nouveau le débat.

Argumentaire de ce débat

- Faire connaître les interrogations et demandes de la première ligne ;
- Présenter le travail du projet pilote ;
- Réunir des personnalités du monde politique, de l'INAMI, médical, hospitalier, pédiatrique, médecin libéral, généraliste et spécialiste de l'enfance et les équipes pluridisciplinaires de soins à domicile du Brabant wallon, des personnes ressources.
- Envisager un cadre suffisamment rigoureux et souple pour une collaboration étroite et non systématique soit possible entre la seconde ligne et la première ligne pour une complémentarité réelle

Nous avons fixé les objectifs et élaboré le pré programme

Objectifs du colloque

- Présenter le travail du Comité exécutif d'ECCOSSAD et HU sur **la prise en charge d'enfants nécessitant des soins continus complexes à domicile** en Brabant wallon.
- Partager le projet pilote d'intégration des soins continus complexes pour les enfants dans la structure ECCOSSAD.
- Avoir une approche médicale et politique de la santé à domicile des patient de moins de 16 ans

Invitation

Date : le **8 novembre 2008**

Horaire de **8h à 14h30**

Hôtel de la Gouverneure du Brabant wallon

Chaussée de Bruxelles, 61

1300 Wavre